



**Manuel d'utilisation
et d'entretien
(Notice originale)
Instruction and
maintenance manual
(Translation of the original note)**

**Manual de utilización
y mantenimiento
(Traducción de la información original)**

**Benutzer- und Wartungshandbuch
(Übersetzung der Original-Anleitung)**

**Gebruiks- en
onderhoudshandleiding
(Vertaling van de oorspronkelijke handleiding)**

**Bruks- och
underhållsanvisning
(Översättning av originalinstruktionerna)**

**Käyttö- ja huolto-opas
(Alkuperäisen käyttöohjeen käännös)**

**Руководство по эксплуатации
и обслуживанию
(Перевод с оригинального уведомления)**

**Kasutus-ja hooldusjuhend
(Originaaljuhendi tõlge)**

**Priročnik za uporabo
in vzdrževanje
(Prevod originalnega zapisa)**



PERFORM 6500 XL



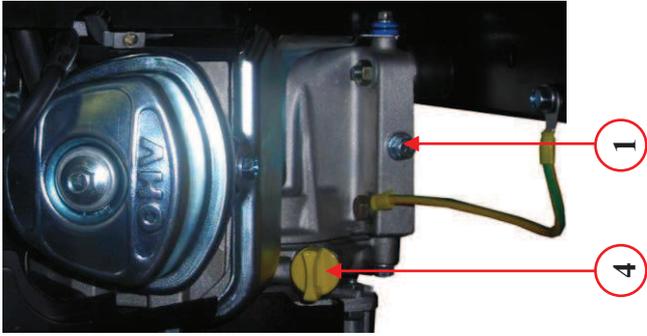
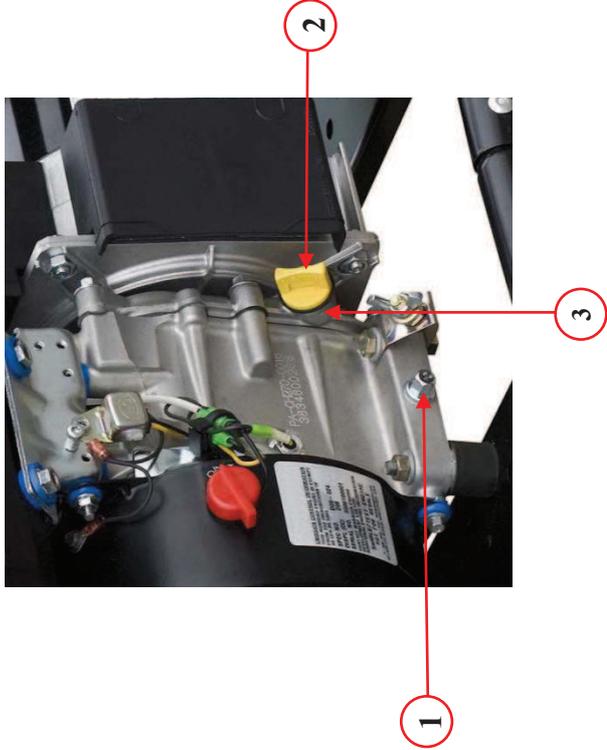
Energy Solutions Provider



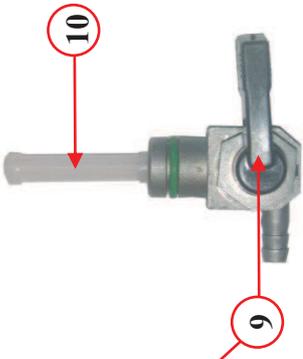
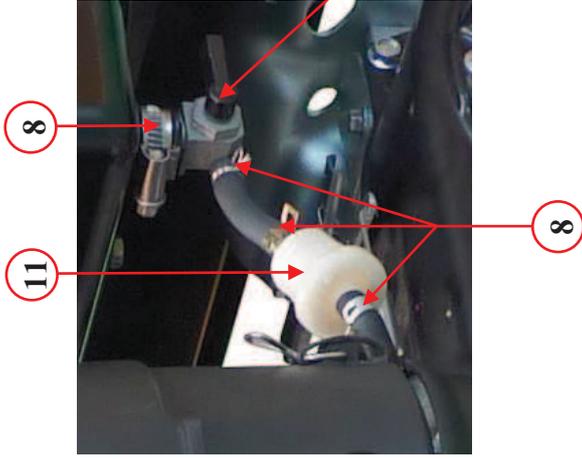
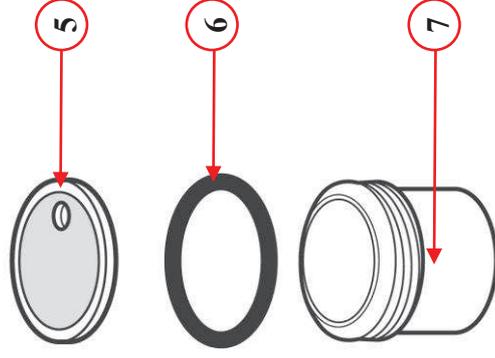
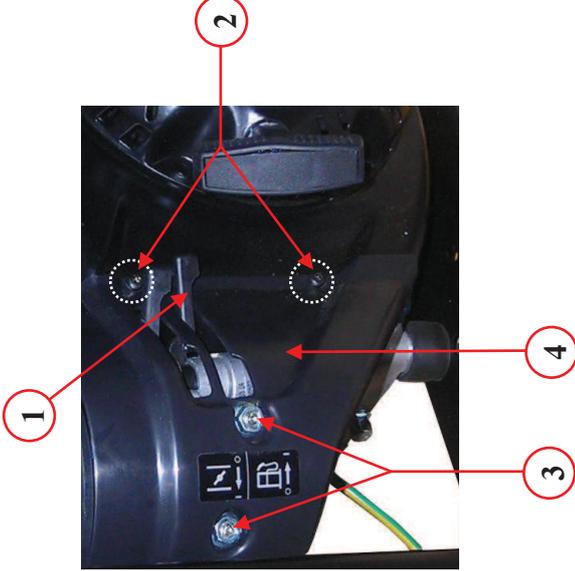
33522184901_2_1
01/2015

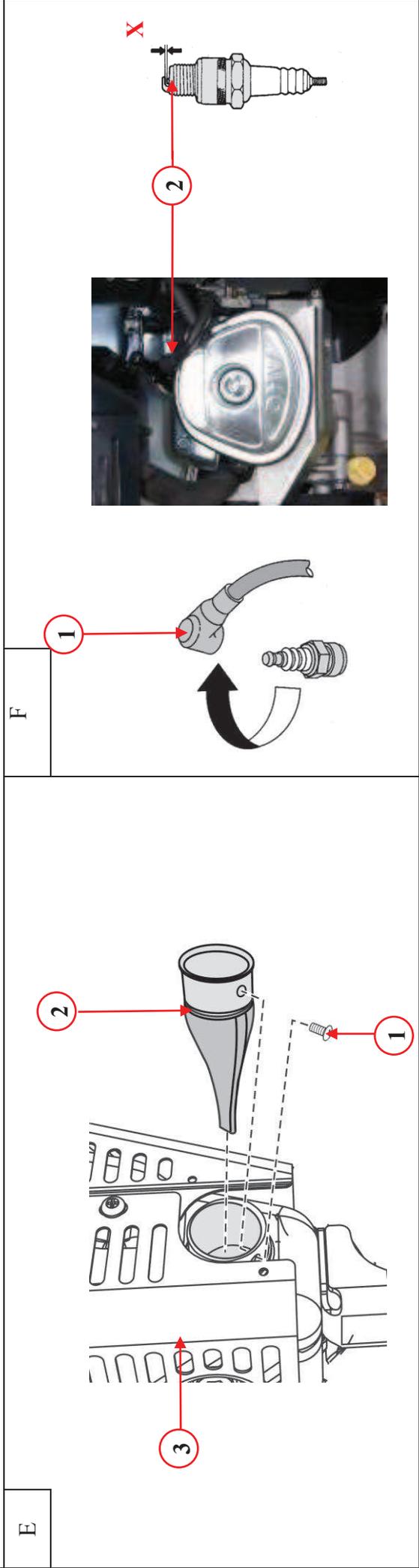
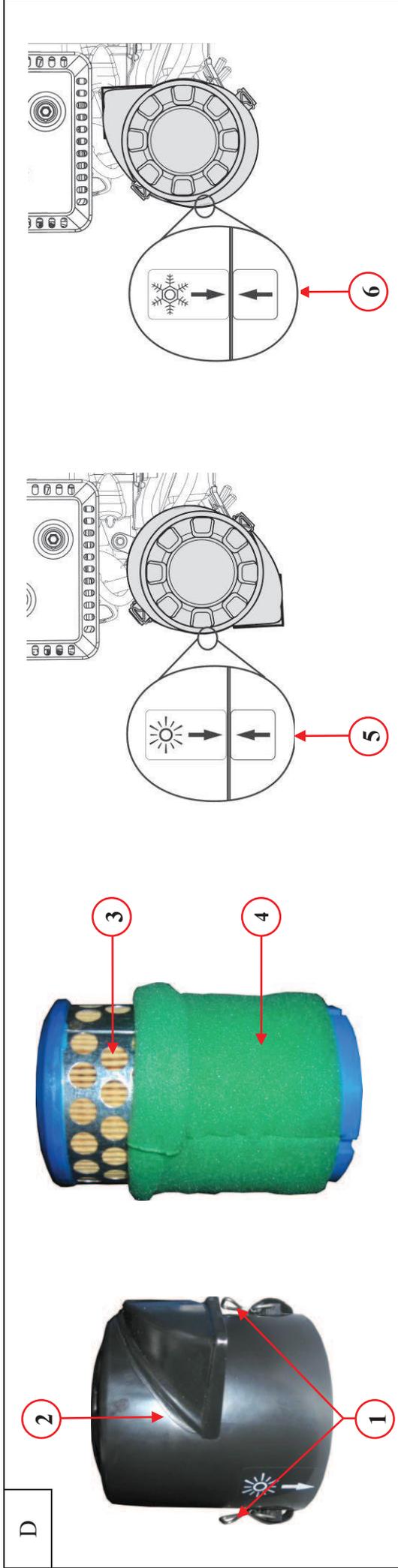


B



C





SOMMAIRE

1 Préambule	6. Transport et stockage du groupe électrogène
2 Consignes et règles de sécurité (protection des personnes)	7. Résolution de pannes mineures
3 Prise en main du groupe électrogène	8. Spécifications techniques
4 Utilisation du groupe électrogène	9. Clauses de garantie
5 Entretien du groupe électrogène	

1 Préambule

 ATTENTION	 Avant toute utilisation, lire attentivement ce manuel et les consignes de sécurité également fournies. Les conserver durant toute la vie du groupe électrogène et respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien qui y sont données.
--	---

Les informations contenues dans ce manuel sont issues des données techniques disponibles au moment de l'impression (les photos représentées dans ce manuel n'ayant aucune valeur contractuelle). Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos produits, ces données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Nous fournissons, sur simple demande via notre site internet (www.sdmo.com), nos notices originales en français.

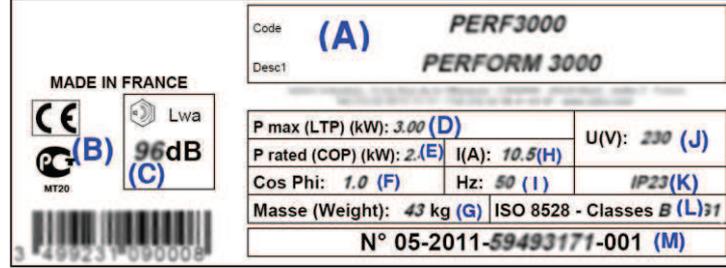
Dans ce manuel, les dangers sont représentés par les deux symboles suivants :

 DANGER	Danger immédiat. Indique un danger imminent qui peut provoquer un décès ou une blessure grave. Le non-respect de la consigne indiquée peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.
---	--

 ATTENTION	Danger potentiel. Indique une situation dangereuse le cas échéant. Le non-respect de la consigne indiquée peut entraîner des blessures légères sur des personnes exposées ou des dommages matériels.
--	--

1.1 Identification du groupe électrogène

La plaque d'identification du groupe électrogène est collée à l'intérieur de l'un des deux bandeaux ou sur le châssis.

	<i>Exemple de plaque d'identification</i>
<p>Code (A) PERF3000</p> <p>Desc1 PERFORM 3000</p> <p>P max (LTP) (kW): 3.00 (D) U(V): 230 (J)</p> <p>P rated (COP) (kW): 2.1 (E) I(A): 10.5 (H)</p> <p>Cos Phi: 1.0 (F) Hz: 50 (I) IP23 (K)</p> <p>Masse (Weight): 43 kg (G) ISO 8528 - Classes B (L) 1</p> <p>N° 05-2011-59493171-001 (M)</p>	<p>(A) : Modèle (H) : Intensité du courant</p> <p>(B) : Marquage CE/GOST (si applicable) (I) : Fréquence du courant</p> <p>(C) : Niveau de puissance acoustique garantie (J) : Tension du courant</p> <p>(D) : Puissance maximale (K) : Indice de protection</p> <p>(E) : Puissance nominale (L) : Norme de référence</p> <p>(F) : Facteur de puissance (M) : Numéro de série</p> <p>(G) : Masse</p>

Les numéros de série seront demandés en cas de dépannage ou de demande de pièces de rechange.

Pour les conserver, reporter ci-dessous les numéros de série du groupe électrogène et du moteur.

Numéro de série du groupe électrogène :/..... - -

Marque du moteur :

Numéro de série moteur : (Ex. Kohler (SERIAL NO. 4001200908))

2 Consignes et règles de sécurité (protection des personnes)

Les consignes et règles de sécurité sont à lire attentivement et à respecter impérativement pour ne pas mettre en danger la vie ou la santé des personnes. En cas de doute sur la compréhension de ces consignes, faire appel à l'agent le plus proche.

2.1 Signification des pictogrammes présents sur le groupe électrogène

 Danger	 Danger : risque de commotion électrique	 Terre	 Danger : risque de brûlure	 Attention : le groupe électrogène est livré sans huile. Avant tout démarrage, vérifier le niveau d'huile.
 1	 2	 3	<p>DANGER :</p> <p>1 - Se reporter à la documentation livrée avec le groupe électrogène.</p> <p>2 - Émission de gaz d'échappement toxique. Ne pas utiliser dans un espace clos ou mal ventilé.</p> <p>3 - Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant.</p>	

2.2 Consignes générales

Les groupes électrogènes de la gamme grand public (non professionnelle) sont réservés à un usage domestique uniquement, ils ne sauraient être utilisés par des professionnels dans le cadre de leur activité.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe électrogène sans avoir auparavant donné les instructions nécessaires. Ne jamais laisser un enfant toucher le groupe électrogène même à l'arrêt, et éviter de faire fonctionner le groupe électrogène en présence d'animaux (peur, énervement, etc.).

Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

2.3 Risques d'électrocution

		RISQUE D'ÉLECTROCUTION Les groupes électrogènes débitent du courant électrique lors de leur utilisation, se conformer aux législations en vigueur et aux préconisations d'installation et d'utilisation énoncées dans ce manuel. Ne pas connecter le groupe électrogène directement à d'autres sources de puissance (réseau de distribution public par exemple); installer un inverseur de sources.
DANGER		

Pour tous les raccordements, utiliser du câble à gaine caoutchouc, souple et résistant, conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents et veiller à leur maintien en parfait état. Respecter les longueurs de câbles indiquées dans le tableau du paragraphe (Section des câbles). Raccorder les matériels de classe I au groupe électrogène à l'aide d'un câble équipé d'un conducteur de protection PE (vert-et-jaune); ce conducteur de protection n'est pas nécessaire pour les matériels de classe II. N'utiliser qu'un seul appareil électrique de classe I par prise électrique. Selon les conditions d'utilisation (A, B ou C) respecter également les mesures de protection suivantes :

A - Si le groupe électrogène n'est pas équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version standard avec neutre isolé de la borne de mise à la terre du groupe électrogène) :

- Utiliser un dispositif différentiel calibré à 30mA au départ de chaque prise électrique du groupe électrogène (placer chaque dispositif à moins d'1m du groupe électrogène en le protégeant des intempéries).
- Dans le cas de l'utilisation occasionnelle d'un ou plusieurs appareils mobile ou portatif, la mise à la terre du groupe électrogène n'est pas nécessaire.

B - Si le groupe électrogène est équipé, à la livraison, d'un dispositif de protection différentielle intégré (version avec neutre alternateur connecté à la borne de mise à la terre du groupe électrogène – pour une utilisation en schéma TN ou TT)

- Dans le cas de l'alimentation d'une installation temporaire ou semi permanente (chantier, spectacle, activité foraine, etc), raccorder le groupe électrogène à la terre*.
- Dans le cas de l'alimentation d'une installation fixe (en secours, pour pallier une défaillance du réseau électrique par exemple), le raccordement électrique du groupe électrogène doit être effectué par un électricien qualifié et en respectant la réglementation applicable dans les lieux de l'installation.

C- Applications mobiles (exemple : groupe électrogène installé sur un véhicule se déplaçant)

Les groupes électrogènes sont prévus pour fonctionner de façon stationnaire. Il ne peuvent être installés sur un véhicule ou autre matériel mobile sans qu'une étude prenant en compte les différentes spécificités d'installation et d'utilisation du groupe électrogène ait été effectuée. Toute utilisation en mouvement est à proscrire. Si la mise à la terre n'est pas possible, raccorder la borne de mise à la terre du groupe électrogène à la masse du véhicule.

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées. Ne jamais manipuler un groupe électrogène les mains ou les pieds humides. Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé.

En cas de doute sur l'installation, faire appel à l'agent le plus proche.

* Pour raccorder le groupe électrogène à la terre : fixer un fil de cuivre de 10 mm² à la borne de mise à la terre du groupe électrogène et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol

2.3.1 Choix des câbles de raccordement (section des câbles)

Respecter les sections et longueurs préconisées dans ce tableau lors de la réalisation de l'installation ou dans le cas de l'utilisation de rallonges électriques.

Type de groupe électrogène :	Monophasé						Triphasé				
Type de prise du groupe électrogène :	10 A		16 A		32 A		10 A		16 A		
Section conseillée du câble :	mm ²	AWG									
Longueur du câble utilisé	0 à 50 m	4	10	6	9	10	7	1.5	14	2.5	12
	51 à 100 m	10	7	10	7	25	3	2.5	12	4	10
	101 à 150 m*	10	7	16	5	35	2	4	10	6	9

*Cette longueur de câble est la longueur maximale admise, elle ne devra pas être dépassée.

Mode de pose = câbles sur chemin de câbles ou tablette non perforée / Chute de tension admissible = 5% / Multiconducteurs / Type de câble PVC 70°C (exemple H07RNF) / Température ambiante =30°C.

2.4 Risques liés aux gaz d'échappement

		RISQUE D'INTOXICATION L'oxyde de carbone présent dans les gaz d'échappement peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire. Toujours utiliser le groupe électrogène dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler.
DANGER		

Par mesure de sécurité et pour le bon fonctionnement du groupe électrogène, une bonne ventilation est indispensable (risque d'intoxication, de surchauffe du moteur et d'accidents ou de dommages aux matériels et biens environnants). Si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, évacuer impérativement les gaz d'échappement à l'extérieur et prévoir une ventilation appropriée de manière à ce que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.

2.5 Risques d'incendie

		RISQUE D'INCENDIE Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène dans des milieux contenant des produits explosifs (risques d'étincelles). Éloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.) lors du fonctionnement du groupe électrogène. Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt : toujours attendre que le moteur refroidisse (minimum 30 min).
DANGER		

2.6 Risques de brûlures

	Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt. Attendre que le moteur soit froid avant toute intervention (minimum 30 minutes).
ATTENTION	

L'huile chaude entraîne des brûlures, éviter le contact avec la peau. Avant toute intervention, s'assurer que le système n'est plus sous pression. Ne jamais démarrer ou faire tourner le moteur sans le bouchon de remplissage d'huile (risque de rejet d'huile).

2.7 Consignes pour la protection de l'environnement

Vidanger l'huile moteur dans un réceptacle prévu à cet effet : ne jamais vidanger ou jeter l'huile moteur sur le sol.

Dans la mesure du possible, éviter la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions (amplification du volume).

En cas d'utilisation du groupe électrogène dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux et si le silencieux d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles, débroussailler une zone assez large et faire très attention à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie. Lorsque le groupe électrogène est hors d'usage (fin de vie du produit), l'amener à un point de collecte de déchets.

3 Prise en main du groupe électrogène

3.1 Légende des illustrations

Les illustrations de couverture permettent de repérer les différents éléments du groupe électrogène. Les procédures du manuel font référence à ces repérages à l'aide de lettres et de numéro : « A ; 1 » renverra par exemple au repère 1 de la figure A.

Prise de terre	A - 1	Robinet de carburant du réservoir	A - 6/C - 9	Poignée du lanceur-rénrouleur	A - 11
Bouchon-jauge de remplissage d'huile	A - 2/B - 2	Robinet de carburant du moteur	A - 7/C - 1	Disjoncteurs	A - 12
Vis de vidange d'huile	A - 3/B - 1	Filtre à air	A - 8	Prises électriques	A - 13
Indicateur de niveau de carburant	A - 4	Starter	A - 9	Silencieux d'échappement	A - 14
Bouchon du réservoir à carburant	A - 5	Commande de marche et d'arrêt	A - 10		

Col de remplissage	B - 3
Bouchon de remplissage d'huile	B - 4

Vis de fixation du capot	C - 2	Couvercle de la coupelle à sédiments	C - 5	Colliers de fixation	C - 8
Ecrous de fixation du capot	C - 3	Joint	C - 6	Crépine à carburant	C - 10
Capot	C - 4	Coupelle à sédiments	C - 7	Filtre à carburant	C - 11

Attaches du couvercle du filtre à air	D - 1	Élément en papier	D - 3	Position « Normale »	D - 5
Couvercle du filtre à air	D - 2	Élément en mousse	D - 4	Position « Températures basses »	D - 6

Vis de fixation du pare-étincelles	E - 1	Pare-étincelles	E - 2	Protection du silencieux d'échappement	E - 3
------------------------------------	-------	-----------------	-------	--	-------

Capuchon de la bougie d'allumage	F - 1	Bougie d'allumage	F - 2
----------------------------------	-------	-------------------	-------

3.2 Première mise en service

À la réception du groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de la commande. Si le groupe électrogène est muni d'une bride de transport située sous le moteur, la retirer. Faire le plein d'huile (si nécessaire) et de carburant, et connecter la batterie (si équipé). Ne jamais intervertir les bornes positive et négative de la batterie (si équipé) en la connectant : une inversion peut entraîner de graves dégâts sur l'équipement électrique. Certains groupes électrogènes nécessitent une période de rodage, contacter l'agent le plus proche pour plus de renseignements.

4 Utilisation du groupe électrogène

4.1 Choisir l'emplacement d'utilisation

	Les groupes électrogènes sont prévus pour fonctionner de façon stationnaire. Il ne peuvent être installés sur un véhicule ou autre matériel mobile sans qu'une étude prenant en compte les différentes spécificités d'utilisation du groupe électrogène ait été effectuée.
ATTENTION	

1. Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries.
2. Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale suffisamment résistante pour que le groupe électrogène ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe, dans chaque sens, ne doit en aucun cas dépasser 10°).
3. Le ravitaillement en huile et carburant ne doit pas se trouver près du groupe électrogène lors du fonctionnement ou si le groupe électrogène est encore chaud.

4.2 Contrôler le bon état général du groupe électrogène (visserie, flexibles)

Avant chaque démarrage et après chaque utilisation, inspecter l'ensemble du groupe électrogène pour prévenir toute panne ou détérioration.

1. Contrôler l'ensemble des tuyaux et flexibles pour s'assurer de leur bon état et de l'absence de fuite.
Le remplacement des tuyaux ou flexibles doit être effectué par un spécialiste, consulter l'agent le plus proche.
2. Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu.
Le resserrage des boulons de culasse doit être effectué par un spécialiste, consulter l'agent le plus proche.

4.3 Vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint

	Avant de démarrer le groupe électrogène, toujours vérifier le niveau d'huile. Si le groupe électrogène a été utilisé auparavant, laisser refroidir le groupe électrogène pendant au moins 30 minutes avant de vérifier le niveau d'huile.
ATTENTION	Faire l'appoint avec l'huile recommandée (cf. § Caractéristiques) et à l'aide d'un entonnoir.

1. Retirer le bouchon-jauge de remplissage d'huile (A - 2/B - 2) en le dévissant, et essuyer la jauge.
2. Introduire le bouchon-jauge de remplissage d'huile dans le col de remplissage (B - 3) sans le visser, puis le ressortir.
3. Vérifier visuellement le niveau et faire l'appoint si nécessaire.
4. Revisser le bouchon-jauge de remplissage d'huile à fond dans le col de remplissage.
5. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuite.

OU

1. Retirer le bouchon de remplissage d'huile (B - 4), le niveau doit se trouver au niveau du point de débordement du goulot de remplissage, faire l'appoint si nécessaire.
2. Revisser à fond le bouchon de remplissage d'huile
3. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuite.

4.4 Vérifier le niveau de carburant et faire l'appoint

	N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau. E15, E20 et E85 ne sont pas compatibles et ne doivent pas être utilisés. Du carburant trop vieux, périmé ou contaminé peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.
ATTENTION	Le carburant doit correspondre à ces exigences : <ul style="list-style-type: none">- Propre, neuf, sans plomb,- Indice d'octane de 87 (R+M)/2 ou plus,- Méthode Ron (Research Octane Number), indice minimum d'octane de 90,- L'essence contenant jusqu'à 10 % d'alcool éthylique, 90 % d'essence sans plomb est compatible,- Les mélanges de méthyl tertiaire butyl éther (MTBE) et d'essence sans plomb (jusqu'à un maximum de 15 % de MTBE par volume) sont homologues.

		RISQUE D'EXPLOSION Respecter les réglementations locales en vigueur concernant la manipulation des produits pétroliers. Le remplissage doit s'effectuer moteur froid à l'arrêt. Il est interdit d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles, de fumer ou de téléphoner pendant le remplissage du réservoir. Après le remplissage, toujours vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre et attendre que les vapeurs soient dissipées avant de mettre le groupe électrogène en marche.
DANGER		

Vérifier visuellement le niveau de carburant à l'aide de l'indicateur de niveau carburant (A - 4) : la palette rouge doit se situer entre le niveau maximum de carburant « F » et le niveau minimum de carburant « E » :

Si nécessaire, faire le plein avec carburant propre sans présence d'eau :

1. Dévisser le bouchon du réservoir à carburant (A - 5).
2. Remplir le réservoir à carburant à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser de carburant. Ne pas trop remplir le réservoir (il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage).
3. Revisser le bouchon du réservoir à carburant.

4.5 Vérifier le bon état du filtre à air Quad clean

	Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air (risque d'incendie ou d'explosion au démarrage du groupe électrogène). Le fonctionnement du moteur avec le couvercle pour fonctionnement par temps froid dans des conditions de service normales peut entraîner des dommages. N'utilisez pas d'air comprimé sur l'élément en papier.
ATTENTION	

1. Abaissez les anses du couvercle (D - 1) du filtre à air Quad clean (A - 8), retirez les crochets de sous les butées de la base. Retirez le couvercle (D - 2)
2. Retirez le préfiltre (D - 4) de l'élément en papier (D - 3).
3. Vérifier visuellement l'état du préfiltre et de l'élément en papier.
4. Nettoyer ou remplacer les éléments si nécessaire (cf. § Nettoyer – Remplacer le filtre à air).
5. Installez l'élément en papier sur la base. Installez le préfiltre sur l'élément en papier
6. Placez le couvercle du filtre à air en position de fonctionnement normal (soleil vers l'extérieur) (D - 5) ou de fonctionnement par temps froid (flocon vers l'extérieur) (D - 6). Insérez les crochets sous les butées de la base. Levez les anses pour fixer le couvercle.

4.6 Démarrer le groupe électrogène

Laissez refroidir sur une période de 60 secondes entre chaque tentative de démarrage. Le non-respect de ces consignes peut endommager le moteur du démarreur.

	Avant toute utilisation : - savoir arrêter le groupe électrogène en urgence, - comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.
ATTENTION	Pour arrêter le groupe électrogène d'une façon urgente, placer la commande ou la clé de démarrage et d'arrêt sur « OFF » ou « O ».

1. Vérifier que le groupe électrogène est bien raccordé à la terre (cf. § Mise à la terre du groupe).
2. Ouvrir le robinet de carburant du réservoir (A - 6/C - 9) et tourner le robinet de carburant du moteur (A - 7/C - 1) vers la droite.
3. Mettre la tirette du starter (A - 9) sur la position « **I** ».
N.B : Ne pas utiliser le starter lorsque le moteur est chaud ou lorsque la température atmosphérique est élevée.
4. Placer la commande de marche et d'arrêt (A - 10) sur « **ON** » ou sur « **I** ».
5. Tirer une fois la poignée du lanceur-réenrouleur (A - 11) lentement jusqu'à résistance, la laisser revenir doucement.
6. Tirer ensuite rapidement et fortement la poignée du lanceur-réenrouleur jusqu'à ce que le moteur démarre.
7. Placer lentement la tirette du starter sur la position « **O** » et attendre que la température du moteur commence à s'élever avant d'utiliser le groupe électrogène.

Si le moteur n'a pas démarré, répéter l'opération jusqu'au démarrage du moteur en ouvrant progressivement le starter.

4.7 Utiliser l'électricité fournie

Lorsque le groupe électrogène a stabilisé sa vitesse (environ 3 min.) :

1. Vérifier que le(s) disjoncteur(s) (A - 12) sont bien en position enfoncée. Appuyer dessus si nécessaire.
2. Brancher les appareils à utiliser sur les prises électriques (A - 13) du groupe électrogène.

4.8 Arrêter le groupe électrogène

	Toujours assurer la ventilation appropriée du groupe électrogène. Même après l'arrêt, le moteur continue à dégager de la chaleur..
ATTENTION	

1. Débrancher les prises électriques (A - 13) pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 ou 2 min.
2. Placer la commande de marche et d'arrêt (A - 10) sur « **OFF** » ou « **O** » : le groupe s'arrête.
3. Fermer les robinets de carburant (A - 7/C - 1 & A - 6/C - 9).

5 Entretien du groupe électrogène

Les opérations d'entretien à effectuer sont décrites dans le tableau d'entretien. Leur fréquence est donnée à titre indicatif et pour des groupes électrogènes fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce manuel. Raccourcir les échéances d'entretien en fonction des conditions d'utilisation du groupe électrogène et des besoins (nettoyer plus fréquemment le filtre à air si le groupe électrogène est utilisé dans des endroits poussiéreux par exemple).

5.1 Rappel de l'utilité

Par mesure de sécurité, l'entretien du groupe électrogène est à effectuer de façon régulière et consciencieuse par des personnes possédant l'expérience nécessaires et munies d'un outillage adapté. La garantie est notamment exclue en cas de non-respect des préconisations d'entretien. Pour toute question ou opération particulière, faire appel à l'agent le plus proche, il saura vous conseiller et vous dépanner (France : 0.825.801.100 – 0,15€ TTC/min).

5.2 Tableau des échéances d'entretien

Elément	Opérations à effectuer à la 1 ^{ère} échéance atteinte	Tous les ans	Après 5 premières heures	Tous les 50 heures	Tous les 100 heures	Tous les 200 heures	Tous les 300 heures	Tous les 500 heures
Huile moteur	Vidanger	•	•		•			
Filtre-tamis	Nettoyer	•		•				
Pré filtre Quad Clean	Entretien - Remplacement	•		•				
Crépine à carburant	Nettoyer	•			•			
Pare-étincelles	Vérifier – Nettoyer				•			
Groupe électrogène	Nettoyer	•			•			
Filtre à carburant	Remplacer	•				•		
Filtre à air	Remplacer					•		
Filtres à huile (réservoir et canalisation)	Vérifier. Nettoyer ou remplacer si nécessaire						•	
Bougie	Remplacer	•						•
Soupapes*	Vérifier – Régler*						•	

* Opération(s) à confier à l'un de nos agents.

5.3 Réalisation des opérations d'entretien

	Avant d'effectuer toute opération d'entretien : - arrêter le groupe électrogène, - déconnecter le(s) capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage et débrancher la batterie de démarrage (si équipé).
ATTENTION	

N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent : risque de détérioration du groupe électrogène.

5.3.1 Vidanger l'huile moteur

Pour assurer un vidange rapide et complète, il est nécessaire d'effectuer le renouvellement de l'huile moteur tiède (faire démarrer le groupe électrogène et le laisser tourner quelques minutes si nécessaire).

Respecter les consignes de protection de l'environnement (cf. § *Consignes pour la protection de l'environnement*) et vidanger l'huile dans un récipient approprié.

1. Moteur encore chaud, placer un récipient approprié sous la vis de vidange d'huile (A - 3/B - 1), puis retirer le bouchon-jauge de remplissage d'huile (A - 2/B - 2) et la vis de vidange d'huile.
2. Après vidange complète, revisser la vis de vidange d'huile. Serrer au couple de 17,6 N ;m (13 ft. Lb.).
3. Faire le plein avec de l'huile recommandée (cf. § *Caractéristiques*) puis vérifier le niveau (cf. § *Vérification du niveau d'huile*).
4. Remettre en place et serrer le bouchon-jauge de remplissage d'huile.
5. Essuyer toute trace d'huile avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuite d'huile après remplissage.

5.3.2 Nettoyage du filtre tamis

		Ne pas fumer, approcher de flammes ou provoquer des étincelles. Vérifier l'absence de fuite, essuyer toute trace de carburant et s'assurer que les vapeurs sont dissipées avant de démarrer le groupe électrogène.
Danger		

1. Déposer le collier de fixation (C - 8) du robinet de carburant du réservoir (A - 6/C - 9) côté opposé au réservoir à carburant.
2. Placer un récipient approprié sous le robinet de carburant du réservoir et l'ouvrir pour vidanger le carburant.
3. Déposer le collier de fixation du robinet de carburant du réservoir côté réservoir et déposer le robinet.
4. Avec un pistolet à air comprimé sec basse pression, souffler sur la crépine à carburant (C - 10).
5. Rincer avec du carburant propre.
6. Procéder au remontage en suivant la procédure inverse de celle du démontage.

5.3.3 Nettoyage de la coupelle à sédiments

		Ne pas fumer, approcher de flammes ou provoquer des étincelles. Vérifier l'absence de fuite, essuyer toute trace de carburant et s'assurer que les vapeurs sont dissipées avant de démarrer le groupe électrogène.
Danger		

1. Fermer le robinet de carburant (A - 7/C - 1).
2. Dévisser les vis de fixation du capot (C - 2) et les écrous de fixation du capot (C - 3).
3. Déposer le capot (C - 4).
4. Dévisser la coupelle à sédiments (C - 7).
5. Nettoyer la coupelle à sédiments avec un solvant non inflammable ou ayant un point d'éclair élevé. La sécher complètement.
6. Vérifier l'état du couvercle de la coupelle à sédiments (C - 5) et du joint (C - 6). Les remplacer s'ils sont endommagés.
7. Revisser la coupelle à sédiments.
8. Tourner le robinet de carburant du moteur vers la droite.
9. Essuyer toute trace de carburant avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuites.

5.3.4 Remplacer le(s) filtre(s) à carburant

		Ne pas fumer, approcher de flammes ou provoquer des étincelles. Vérifier l'absence de fuite, essuyer toute trace de carburant et s'assurer que les vapeurs sont dissipées avant de démarrer le groupe électrogène.
Danger		

1. Fermer les robinets de carburant (A - 6/C - 9 & A - 7/C - 1).
2. Noter le sens de montage du filtre à carburant (C - 11).
3. Placer un récipient approprié sous le filtre à carburant. Défaire les deux colliers de fixation (C - 8) et déposer le filtre à carburant.
4. Mettre en place un filtre à carburant neuf, en respectant le sens de montage, et assurer sa fixation à l'aide des deux colliers.
5. Ouvrir le robinet de carburant du réservoir et tourner le robinet de carburant du moteur vers la droite.
6. Essuyer toute trace de carburant avec un chiffon propre et vérifier l'absence de fuites.

5.3.5 Nettoyer ou remplacer le filtre à air Quad clean

	Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air (risque d'incendie ou d'explosion au démarrage du groupe électrogène). Le fonctionnement du moteur avec le couvercle pour fonctionnement par temps froid dans des conditions de service normales peut entraîner des dommages. N'utilisez pas d'air comprimé sur l'élément en papier.
ATTENTION	

1. Abaissez les anses du couvercle (D - 1) du filtre à air Quad clean (A - 8), retirez les crochets de sous les butées de la base. Retirez le couvercle (D - 2)

Préfiltre (D - 4) :

2. Retirez le préfiltre de l'élément en papier (D - 3).
3. Remplacez ou lavez le préfiltre dans de l'eau chaude additionnée de détergent. Rincez et laissez sécher.
4. Huilez légèrement le préfiltre avec de l'huile moteur neuve. Éliminez l'excès d'huile.
5. Remettez en place le préfiltre sur l'élément en papier.

Élément en papier :

6. Séparez le préfiltre de l'élément en papier. Faites l'entretien du préfiltre et remplacez l'élément en papier.
7. Installez le nouvel élément en papier sur la base. Installez le préfiltre sur l'élément en papier.
8. Placez le couvercle du filtre à air en position de fonctionnement normal (soleil vers l'extérieur) (D - 5) ou de fonctionnement par temps froid (flocon vers l'extérieur) (D - 6). Insérez les crochets sous les butées de la base. Levez les anses pour fixer le couvercle.

5.3.6 Remplacer la bougie

1. Nettoyer le puits de bougie d'allumage.
2. Déposer le capuchon de la bougie d'allumage (F - 1), puis déposer la bougie d'allumage (F - 2) à l'aide d'une clé à bougie.
3. Avec une cale d'épaisseur, ajuster l'écartement « X » des électrodes à 0.76 mm (0.03 in).
4. Remettre la bougie d'allumage en place et la visser à la main pour ne pas fausser les filets.
5. Avec une clé à bougie, serrer la bougie d'allumage au couple de 27N.m (20 ft. Lb.).

5.3.7 Nettoyer le pare-étincelles

1. Dévisser la vis de fixation du pare-étincelles (E - 1).
2. Déposer le pare-étincelles (E - 2).
3. A l'aide d'une brosse métallique, retirer les dépôts de carbone de l'écran du pare-étincelles.
N.B. : Le pare-étincelles ne doit être ni troué ni fêlé. Le remplacer si nécessaire.
4. Reposer le pare-étincelles sur la protection du silencieux d'échappement (E - 3) et revisser la vis de fixation du pare-étincelles.

5.3.8 Nettoyer le groupe électrogène

L'intérieur et l'extérieur du groupe électrogène doivent être nettoyés régulièrement.

- Pour les groupes électrogènes utilisés en extérieur : nettoyer plus fréquemment le groupe électrogène s'il est installé dans une zone arborée ou en atmosphère corrosive, ou s'il a été sali par des poussières ou des matières organiques (feuilles en décomposition, mousses, déjections.....).
- Pour les groupes électrogènes installés dans un local : toujours contrôler la propreté et le bon état de l'installation.

	Ne jamais laver le groupe électrogène au nettoyeur haute pression. Appliquer un produit antirouille sur les parties abimées, toute rayure importante doit être réparée (faire appel à l'agent le plus proche).
ATTENTION	

1. Avec une éponge humidifiée d'eau additionnée d'un détergent doux (type shampoing automobile par exemple), laver le groupe électrogène.*
2. Avec une éponge humidifiée d'eau claire, éliminer toute trace du produit de nettoyage.
3. Si nécessaire, avec une brosse ou un chiffon sec, brosser les entrées d'air moteur et alternateur.
4. Vérifier le bon état général du groupe électrogène (absence de fuite, bon serrage de la visserie, des raccords et des flexibles, etc.).
5. Changer les pièces défectueuses le cas échéant (n'utiliser que des pièces d'origine et faire appel à un agent si nécessaire).

*Pour les parties métalliques (châssis, bandeaux, etc.), l'utilisation d'une mousse nettoyante suivie d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant est également possible. Les tâches ou salissures tenaces peuvent être éliminées avec un solvant adapté (white spirit ou équivalent) et essuyées avec un chiffon doux et absorbant

6 Transport et stockage du groupe électrogène

6.1 Conditions de transport et de manutention

Avant de transporter le groupe électrogène, vérifier le bon serrage de la visserie, fermer le robinet de carburant (si équipé) et déconnecter la batterie de démarrage (si équipé). Le groupe électrogène doit être transporté dans sa position d'utilisation normale, ne jamais le coucher sur le côté. La manutention d'un groupe électrogène s'effectue sans brutalité et sans à-coups, en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.

6.2 Conditions de stockage

Cette procédure de stockage ou d'hivernage est à respecter si le groupe électrogène n'est pas utilisé pour une période de plus de 2 mois. Le groupe électrogène doit être stocké dans sa position d'utilisation normale, ne jamais le coucher sur le côté.

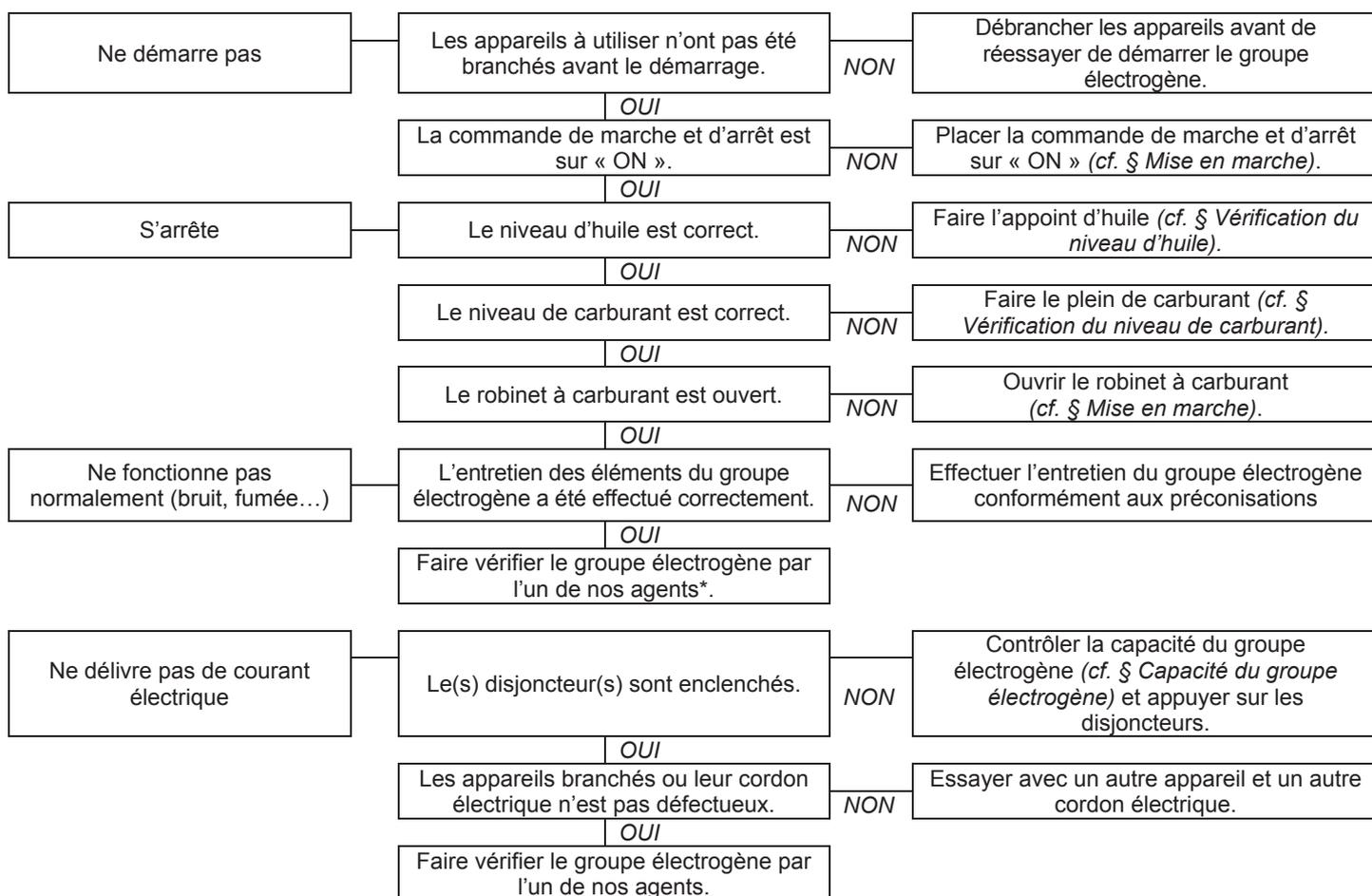
1. Ajouter un additif de conservation dans le réservoir à carburant.
2. Faire tourner le le moteur pendant 2 à 3 minutes pour diffuser le carburant avec additif dans l'ensemble du système carburant (les pannes liées au non traitement du carburant ne sont pas garanties).
3. Moteur tiède, vidanger l'huile .
4. Retirer la ou les bougie(s) d'allumage (F - 2) et verser environ 3 cl (1oz.) d'huile moteur neuve dans les cylindres.
5. Remplacer la ou les bougie(s) et virer manuellement le moteur pour distribuer l'huile.
6. Débrancher la batterie.
7. Nettoyer le groupe électrogène
8. Le recouvrir avec une housse de protection pour le protéger de la poussière et l'entreposer dans un endroit propre et sec

7 Résolution de pannes mineures

Le groupe électrogène...

Vérifier que :

Solutions à apporter :



8 Spécifications techniques

8.1 Conditions d'utilisation

Les performances mentionnées des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de référence suivant l'ISO 8528-1(2005) :

Pression barométrique totale : 100 kPa - Température ambiante de l'air : 25°C (298 K) - Humidité relative : 30 %.

Les performances des groupes électrogènes sont réduites d'environ 4 % pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C et/ou d'environ 1 % pour chaque élévation de hauteur de 100 m. Les groupes électrogènes ne peuvent fonctionner qu'en stationnaire.

8.2 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe électrogène, calculer la puissance électrique demandée par les appareils à utiliser (exprimée en Watt)*. Le total des puissances (en Ampère et/ou Watt)des appareils utilisés en même temps ne devra pas excéder la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement continu.

*Cette puissance électrique est généralement indiquée dans les caractéristiques techniques ou sur la plaque constructeur des appareils. Certains appareils nécessitent une puissance plus forte au démarrage. Cette puissance minimale requise ne doit pas dépasser la puissance maximale du groupe électrogène.

8.3 Caractéristiques

Modèle	PERFORM 6500 XL
Puissance max / Puissance assignée	6500 W / 5200 W
Niveau de pression acoustique à 1 m / incertitude de mesure	83 dB(A) / 0,43 dB(A)
Type du moteur	KOHLER CH440
Carburant recommandé / Capacité du réservoir de carburant	Essence sans plomb / 18 L
Huile recommandée / Capacité du carter d'huile	SAE 10W30 / 1,1 L
Sécurité d'huile*	o
Courant continu	X
Courant alternatif	230V-22.6A
Disjoncteur(s)**	o
Type de prises	1 x 2P+T 230V 10/16A - 1 x 2P+T 230V 32A
Type de bougie	CHAMPION : RC12YC
Dimensions L x l x h	81 x 55.5 x 59 cm
Poids (sans carburant)	87 kg

o : série X: impossible

*Sécurité d'huile : En cas de manque d'huile dans le carter moteur ou en cas de faible pression d'huile, la sécurité d'huile arrête automatiquement le moteur pour prévenir tout endommagement. Dans ce cas, vérifier le niveau d'huile moteur et faire l'appoint si nécessaire avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

**Disjoncteur : Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques. En cas d'éventuelles surcharges et/ou courts-circuits, la distribution d'énergie électrique peut être interrompue.

En cas de besoin, remplacer les disjoncteurs du groupe électrogène par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

8.4 Déclaration de conformité CE

Nom et adresse du fabricant :

SDMO Industries - 12 bis rue de la Villeneuve - CS 92848 - 29228 BREST Cedex 2 – France.

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer et détenir le dossier technique

L. Courtès - SDMO Industries - 12 bis rue de la Villeneuve - CS 92848 - 29228 BREST Cedex 2 – France.

Description du matériel :	Marque :	Type :	Numéros de série :
Groupe électrogène	SDMO	PERFORM 6500 XL	01-2015-00000000-000 > 52-2020-99999999-999

L. Courtès, représentant habilité du fabricant, déclare que l'équipement est en conformité avec les Directives européennes suivantes : 2006/42/CE Directive machines ; 2006/95/CE Directive basse tension ; 2004/108/CE Directive compatibilité électromagnétique ; 2000/14/CE Directive relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur.

Pour la directive 2000/14/CE :				
Organisme notifié :	Procédure de mise en conformité :	Niveau de puissance acoustique mesuré :	Niveau de puissance acoustique garanti (LwA) :	Puissance assignée :
CETIM - BP 67- F60304 - SENLIS	Annexe VI.	97,03 dB(A)	97 dB(A)	5200 W

Brest, le 01/01/2015

L. Courtès, Directeur Adjoint Etudes et Projets.



9 Clauses de garantie

Votre groupe électrogène est couvert par une garantie commerciale que *SDMO Industries* vous accorde, et ce conformément aux dispositions suivantes.

La durée de la garantie de votre groupe électrogène est d'une durée de trois (3) ans ou deux mille (2000) heures de fonctionnement, à compter de la date d'achat, au premier des deux termes atteints. Si le groupe électrogène ne dispose pas de compteur horaire, le nombre d'heure de fonctionnement à prendre en compte est de huit (8) heures par jour. La garantie doit être appliquée par le distributeur auprès duquel vous avez acquis votre groupe électrogène. En cas de problème avec votre groupe électrogène, *SDMO Industries* vous invite à vous munir de votre facture d'achat et de contacter le distributeur ou, le cas échéant, le Service Après-Vente de *SDMO Industries* au numéro suivant : 0 825 801 100 (numéro indigo, 0.15€ttc/min). Le Service Client de *SDMO Industries* est à votre disposition pour répondre à vos interrogations concernant les modalités d'application de la garantie ; ses coordonnées étant les suivantes : SDMO INDUSTRIES -12, Bis rue de la Villeneuve - CS 92848 - 29228 Brest Cedex 2 – Tél : +33298414141 – Fax : +33298416307 -www.sdmo.com.

1. MODALITES ET CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La garantie débute à compter de la date d'achat du groupe électrogène par le premier utilisateur. Cette garantie est transférée avec le groupe électrogène lorsque le premier utilisateur le cède, à titre gratuit ou à titre onéreux, et ce pour la durée de garantie initiale restant à courir, qui ne peut être prolongée.

La garantie ne peut s'appliquer que sur présentation d'une facture d'achat lisible, mentionnant la date d'achat, le type du groupe électrogène, le numéro de série, les nom, et adresse et cachet commercial du distributeur. *SDMO Industries* se réserve le droit de refuser d'appliquer la garantie dans le cas où aucun document ne peut justifier le lieu et la date d'acquisition du groupe électrogène. Cette garantie donne droit à la réparation ou à l'échange du groupe électrogène ou de ses composants, jugés défectueux par *SDMO Industries* après expertise en ses ateliers ; *SDMO Industries* se réservant le droit de modifier les dispositifs du groupe électrogène pour satisfaire à ses obligations. Le groupe électrogène ou les composants remplacé(s) sous garantie redevient(nent) la propriété de *SDMO Industries*.

2. LIMITATION DE LA GARANTIE

La garantie s'applique pour les groupes électrogènes installés, utilisés et maintenus conformément à la documentation remise par *SDMO Industries* et en cas de vice de fonctionnement du groupe électrogène, provenant d'un défaut de conception, de fabrication ou de matière. *SDMO Industries* ne garantit pas la tenue des performances du groupe électrogène, ni son fonctionnement ou sa fiabilité s'il est utilisé à des fins spécifiques. *SDMO Industries* ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable des dommages immatériels, consécutifs ou non aux dommages matériels, tels que et notamment, la liste étant non limitative : pertes d'exploitation, frais ou dépenses quelconques résultant de l'indisponibilité du groupe électrogène, etc. La garantie se limite au coût lié à la réparation ou au remplacement du groupe électrogène ou à l'un de ses composants, excluant les consommables. La garantie couvre ainsi les frais de main d'œuvre et de pièces, hors frais de déplacement. Les frais de transport du groupe électrogène ou de l'un de ses composants jusqu'aux ateliers de SDMO INDUSTRIES ou de l'un de ses agents agréés sont à la charge du Client ; les frais de transport « retour » restant à la charge de *SDMO Industries*. Toutefois et dans le cas où la garantie ne s'applique pas, les frais de transport seront intégralement pris en charge par le Client.

3. CAS D'EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie est exclue dans les cas suivants : dommages liés au transport du groupe électrogène ; mauvaise installation ou installation non-conforme aux préconisations de *SDMO Industries* et/ou aux normes techniques et de sécurité ; utilisation de produits, de composants, de pièces de rechange, de combustible ou de lubrifiants, qui ne sont pas conformes aux préconisations ; mauvaise utilisation ou utilisation anormale du groupe électrogène ; modification ou transformation du groupe électrogène ou de l'un de ses composants, non autorisée par *SDMO Industries* ; usure normale du groupe électrogène ou de l'un de ses composants ; détérioration provenant d'une négligence, d'un défaut de surveillance, d'entretien ou de nettoyage du groupe électrogène ; cas de force majeure, cas fortuits ou causes extérieures (catastrophe naturelle, incendie, choc, inondation, foudre, etc.) ; utilisation du groupe électrogène avec une charge insuffisante ; mauvaise condition de stockage du groupe électrogène. Les composants suivants sont également exclus de la garantie : les échappements, les circuits et systèmes d'alimentation en carburant situés en amont des filtres à carburant / carburateur/ injecteur, AVR, les systèmes de démarrages (batteries, démarreurs, lanceurs), les capots, les filtres, les flexibles et les durites, les joints d'étanchéité, les courroies, les relais, les fusibles, les interrupteurs, les lampes, les diodes, les commutateurs, les sondes (de niveau, de pression, de température, etc.), les indicateurs de mesures, et tous les éléments consommables et pièces d'usure.